



Creil, le 4 janvier 2022

***Aux membres du Conseil
de Quartier Rive Gauche***

Maison de la ville

03 44 29 52 24

citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 14 décembre 2022

Ordre du jour :

- Intervention de la Police Municipale
- Présentation des projets validés dans le cadre du Budget Participatif.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme LAMBRE, adjointe au Maire déléguée au quartier Rive Gauche.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Franck GRIGAUX, Directeur de la Tranquillité publique.

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 5

- **1^{er} point : Intervention de la Police Municipale**

Intervention de Monsieur GRIGAUX, Directeur de la Tranquillité Publique, sur plusieurs problématiques relatées par les citoyens.

➤ Stationnements Gênants :

Concernant les problèmes de véhicules ventouses, il faut **impérativement** que les **signalements** soient **le plus précis** possible afin d'éviter une surcharge de travail des agents pour un résultat inefficace. Aussi, il est rappelé aux citoyens qu'il est nécessaire de **contacter la Police Municipale ou la Maison de la Ville par mail ou téléphone en fournissant la marque du véhicule ainsi que son immatriculation.**

Un nouveau logiciel a été mis en place au niveau national pour centraliser les véhicules en fourrière. Les véhicules ventouses sont enregistrés, et, en fonction de la valeur du véhicule, il est soit vendu au domaine, soit détruit. Tout cela est géré directement par le logiciel.

Afin de limiter au maximum l'enlèvement et la casse de véhicules de particuliers, la Police Municipale envoie systématiquement un courrier au propriétaire pour l'informer que, dans 5 jours, le véhicule sera enlevé.

350 mise en fourrière ont été recensées sur l'année, soit 1,5 fois moins que l'année précédente. Cette procédure semble donc efficace. L'objectif est de permettre une rotation des véhicules sur l'espace public sans sanctionner de manière trop importante. En général, les véhicules sont déplacés après mise en demeure.

Une étude est en cours au sujet du stationnement en zone bleue : Actuellement, 2000 emplacements sont référencés comme tel, uniquement sur le bas de Creil. La problématique sur ce sujet résulte dans les conséquences du passage en zone bleue d'un secteur, sur les autres secteurs de stationnement de la ville. Une déportation de véhicules par la suite est inéluctable et doit être anticipée. De plus, le travail de contrôle des agents est particulièrement conséquent.

Echange avec les résidents suite à l'intervention :

La rue du Plessis-Pommeraye et la rue Boursier connaissent des problèmes de stationnement gênant, notamment de véhicules dont les propriétaires se rendraient à la gare afin de travailler en région parisienne. Ces rues doivent être dédiées uniquement au stationnement résidentiel. Il est cependant difficile de différencier les véhicules qui stationnent la journée du stationnement résidentiel.

Dans la rue Bertaud, des dégradations de véhicule liés à des conflits de stationnement. Un véhicule d'un résident est dégradé régulièrement. Il a été demandé s'il est possible de prendre un abonnement au stationnement et éviter ainsi les conflits. Cependant, la voie n'étant pas en zone bleue, cela est impossible.

Le fait de couper l'éclairage à minuit inquiète certains citoyens au sujet d'une potentielle augmentation de la délinquance.

Une cartographie de la délinquance mise en place. Aucune augmentation n'a depuis été constaté en termes de cambriolage, dégradation de bien et atteintes aux personnes. La

tendance serait même à la baisse (7 à 8%). Le sentiment d'insécurité que certains peuvent ressentir ne s'avère pas réel.

Certains résidents apprécient le calme et l'environnement le soir depuis la mise en place des coupures.

De plus, cette mesure permet d'économiser 350 euros par nuit.

Il a été demandé si les caméras de vidéosurveillance sont infrarouges ? Elles le sont en majorité et basculent en noir et blanc en cas de luminosité faible.

Une demande d'installation de caméra rue Berteaux ne peut être satisfaite car un plan de vidéo surveillance est mis en place sur la ville avec des secteurs privilégiés, notamment les grands axes. Il est impossible d'installer des caméras dans toute la ville et cela serait inefficace car ingérable.

De nombreuses problématiques de circulation et de stationnement ont été relevées rue Pasteur et du Plessis Pommeraye. Une visite sur place aura lieu.

Rue Michelet, les places de parking empêchent l'accès des piétons. Une visite aura lieu sur place.

Quel est le bilan du déménagement de la Police Municipale ?

Il est très positif. Les locaux sont plus spacieux et adaptés aux missions du service. Le CSU est très spacieux et moderne. Les locaux sont à proximité d'un site sensible, la gare, cela est positif pour la prévention et facilite les interventions. Bientôt, 4 chiens seront accueillis pour améliorer la capacité d'intervention des agents.

Pour toute information ou demande :

Police Municipale – 47 rue Jules Juillet – 60100 CREIL.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h – 13h30 à 17h.

N° Police Municipale : 03 44 29 50 46

N° Centre de Supervision Urbain : 03 44 29 67 78

Mail : police.municipale@mairie-creil.fr

- **2^{ème} point : Retour sur les projets sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif saison 4.**

Le Jury du Budget Participatif, qui s'est tenu le samedi 3 décembre 2022, a statué sur les projets proposés par les creillois. 12 projets ont été retenus.

| TITRE DU PROJET | Thématique | Quartier | Description |
|--|--------------|-------------|---|
| L'arène d'Estampe | Cadre de Vie | Cavées | Installation de lampadaires au niveau du city stade, de mobilier urbain et de matériel pour la pratique du sport en plein air. Réalisation d'une aire de street workout. |
| Dynamiser le quartier Gournay | Cadre de Vie | Gournay | Installation de tables de tennis de table ainsi que de balançoires sur la parcelle du lycée Gournay dans le cadre de son occupation temporaire par l'association "pour nos enfants" |
| Barrière végétale | Propreté | Cavées | Installer une barrière végétale afin d'empêcher les papiers de traverser la route de Chantilly et de se disperser sur les pelouses et les entrées de la rue de Normandie les jours de marché |
| Aire de jeux inclusifs Quartier du Moulin. | Cadre de Vie | Moulin | Réalisation d'une aire de jeux inclusive en complément du parcours de santé proposé en 2021. Permettre aux enfants des établissements du secteur de se dépenser. L'école élémentaire Ronsard notamment, accueille des enfants en situation de handicap. |
| Chantiers bénévoles histoire et patrimoine | Cadre de Vie | Rive Gauche | Créer des chantiers de jeunes bénévoles permettant aux jeunes volontaires de se fédérer autour d'une oeuvre utile à la collectivité. |
| Espace de jeux - Parc de la pierre blanche | Cadre de Vie | Cavées | Aménagement du parc de la Pierre Blanche avec une rénovation et un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants comprenant l'ajout de jeux pour différentes tranches d'âge. |
| Montgolfières a creil | Cadre de Vie | Rive Gauche | Faire connaître les monuments de la ville de creil. Développer le tourisme sur le territoire communal. |
| Chemin de l'Oise | Cadre de Vie | Rive Gauche | Création d'une voie verte sécurisée pour améliorer le cadre de vie en adaptant le chemin de l'Oise aux piétons. Sécuriser et rendre agréable le parcours et valoriser les bords de l'Oise. Implantation de panneaux historiques et explicatifs sur la faune et la flore afin d'inciter à la promenade. Implantation de corbeilles. Faire connaître le label, Ville fleurie. Lieux : la zone de Vaux (qui a des trottoirs vétustes ou inexistant) à Vermeuil-en-Halatte et plus largement le parcours Creil a Pont Saint Maxence en passant par la station d'épuration de Creil. |
| Aire de jeux sur l'île Saint-Maurice | Cadre de Vie | Rive Gauche | Renforcer l'offre d'équipements ludiques sur l'île Saint-Maurice, notamment pour la tranche d'âge 3 à 14 ans, en réalisant une aire de jeux avec des équipements solides. |
| Rénovation sport île saint maurice | Cadre de Vie | Rive Gauche | Réhabilitation de la pelouse du stade de l'île Saint Maurice et ajout de gradins sur les cotés. |
| Végétalisation de la voie public | Sécurité | Rive Gauche | Création d'un terre plein végétalisé à la place des bacs à fleurs dans la rue pasteur afin de lutter contre la prise en sens interdit de la rue, et de végétaliser le secteur. Améliorer le cadre de vie et la propreté urbaine. |
| Aménagement et dépollution cote a cri cri | Cadre de Vie | Rouher | Zone aménagée, avec des tables de pique-nique et des bancs, avec vue sur l'Oise. Aménagement sur les 3 sites des jardins familiaux de Creil de conteneurs à déchets ménagers ainsi que de nouvelle consignes de gestion des déchets verts qui seront compostés plutôt que jetés. Aménagement de quelques places de parking et installation de conteneurs à déchets. Pose d'un grillage en bordure de champs pour interdire l'accès à un endroit de dépôt sauvage. Ramassage des déchets par les services de la commune. |

- **3^{ème} point : Retour sur les signalements.**

- Dans la rue du Plessis Pommeraye, des poubelles restent constamment sur les trottoirs.
 - *S'il s'agit du 15 septembre c'est normal car le jeudi est le jour de collecte des OM sur le territoire de Creil*
- De nombreux déchets ont été signalés aux abords de la résidence Faccenda.
 - *Un ilotier SUEZ s'est rendu sur place, le nettoyage a été fait.*

- **4^{ème} point : Questions diverses.**

- Diverses problématiques relevées dans la rue du Plessis Pommeraye : la vitesse excessive des véhicules, le refus de priorité en provenance de la rue du Plessis Pommeraye au niveau de la rue Pasteur, problématique de stationnement gênant dans le virage, cela obstrue la visibilité en montant la rue.
Plusieurs suggestions : pose de chicanes ? d'un ralentisseur l'angle de la rue Pasteur ?
- A l'entrée de la zone de vaux en venant de la rue Michelet et Ribaut, bâtiments se détériorent. La municipalité peut intervenir ?
- Un conteur de véhicules a été mis en place sur plusieurs secteurs rue Marcel Philippe notamment, quelle en était la cause ? Il semblerait que cette initiative provienne de l'ACSO en lien avec le projet Gare Cœur d'Agglo ?
- Aux abords de l'école Marcel Philippe (8 rue Bertaud), un stationnement gênant d'un véhicule de livraison de pizza couplé aux poubelles qui restent sur le trottoir, posent un problème de sécurité pour les enfants contraints de passer sur la chaussée.
- Sur le secteur Michelet : problématique de stationnement : places blanches utilisées par des gens de l'extérieur qui garent leur voiture et prennent un camion pour travailler la journée.
- La rue du plessis Pommeraye n'est pas en zone bleue et des véhicules stationnent dans la durée. Après 19h les places se libèrent. Une dizaine de places qui posent problème.

Le travail des services autour du traitement des doléances a été félicité, l'organisation des Conseils et la prise en compte des doléances des citoyens est en progrès.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 1^{er} trimestre 2023.